



## 55<sup>e</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 4 - Dialogue interactif avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

#### Intervention du Luxembourg

Genève, le 18 mars 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg soutient la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions la Commission d'enquête pour son rapport et exprimons notre plein soutien à son mandat.

Depuis treize ans, la Syrie s'enfoncé chaque jour un peu plus dans l'horreur d'une violence aveugle qui tue dans un climat d'impunité. La crise humanitaire s'intensifie, tandis que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité par les autorités syriennes et d'autres parties au conflit se poursuivent. Les attaques sans discernement contre des civils et l'infrastructure civile, les disparitions forcées et les détentions arbitraires, enfin l'usage généralisé de la torture et de la violence sexuelle et sexiste dans les lieux de détention – la liste de souffrances infligées au peuple syrien est longue.

Le Luxembourg salue les mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice demandant aux autorités syriennes de prendre toutes les mesures en son pouvoir afin de prévenir les actes de torture et de mauvais traitements. Nous réitérons notre appel à voir la situation en Syrie portée devant la Cour pénale internationale.

Mesdames, Messieurs les Commissaires,

Nous vous remercions de votre soutien à l'Institution indépendante sur les personnes disparues en République arabe syrienne et son approche centrée sur les victimes et les survivants.

Nous renouvelons enfin notre appel aux autorités syriennes à coopérer pleinement avec la nouvelle institution, de même qu'avec la Commission d'enquête.

Je vous remercie.

[244 mots – 1m30s]